

DEROULEMENT DE LA FORMATION DU JEUNE CONDUCTEUR

L'accueil.

L'école de conduite réserve un accueil convivial pour le jeune conducteur. En effet, le premier contact reste primordial pour instaurer un climat de confiance entre le formateur et le futur élève. Il lui est remis une plaquette avec les tarifs et heures de cours théorique ainsi que tous les documents nécessaires afin de pouvoir enregistrer son dossier par le biais d'une connection sur le site internet propre au école de conduite.

L'E.T.G.

L'Enseignement Théorique Général en salle : une fiche est établie lorsque l'élève se présente pour la première fois à l'auto-école pour suivre les cours. Le formateur la complète avec les nom, prénom, date de présence au code et numéro de la série. Le nombre de fautes y est reporté. Cela permet de voir l'évolution de l'élève quand à son apprentissage du code de la route et permet de vérifier son assiduité.

Il est également possible de prendre une connection internet (vias l'auto-école) afin que l'élève puisse s'entraîner autant de fois qu'il le souhaite. Le formateur a la possibilité de suivre l'évolution de l'élève à travers cette connection.

L'inscription a l'examen théorique est à la charge de l'élève, suite à la modernisation de cet examen. Celui-ci se déroule dans des centres agréés (la poste, SGS,...). L'inscription se fait sur les sites web des centres. Pour valider cet examen, un maximum de 5 fautes est retenu.

L'évaluation.

L'heure d'évaluation est obligatoire en école de conduite. Elle se fait directement en voiture avec le moniteur qui remplit une fiche d'évaluation. Cette heure est facturée au prix d'une heure de conduite dans notre établissement.

Le but d'effectuer une évaluation, aussi objectif que possible, est que le résultat obtenu correspond à une durée de formation adaptée aux compétences de chaque élève. Cette fiche est un guide qui aidera le formateur dans sa démarche pédagogique. Cette évaluation aide aussi l'élève à découvrir nos méthodes pédagogiques, avant de signer le contrat de formation.

Ce n'est qu'une évaluation et non une science exacte. Dans certain cas, la prévision d'heures peut-être inférieur ou supérieur au volume d'heures prévus.

Les enjeux de la formation.

Conduire un véhicule et une tâche complexe constituée de stratégies, de connaissances, d'habilités, de valeurs sociales, de prise de conscience et de collaboration. Il est primordiale d'instaurer une relation de confiance entre l'élève et le formateur.

Au delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des tués et des blessés sur la route.

Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité, et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en terme de savoir-être, savoir, savoir faire et savoir devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante pour lequel le formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière, saura guider l'élève.

Le suivi de la progression de la formation.

Des outils tels que le livret d'apprentissage et le suivi de la formation sont mis en place. Ils sont complétés après chaque leçon. Cela permet de voir la progression de l'élève et les difficultés rencontrées. Il est préférable que les cours se suivent sans interruption prolongée (un cours hebdomadaire minimum).

Le formateur s'assure que l'élève a bien compris l'intérêt de la leçon qui vient d'être faite et lui demander son ressenti.

Dès que le programme regroupant les 4 compétences est terminé, le formateur propose un examen blanc. Concernant la conduite accompagnée, un rendez-vous préalable avec les accompagnateurs est obligatoire afin de valider la FFI (Fin de Formation Initiale).

Le déroulement et conditions de passage des épreuves de l'examen du permis de conduire.

Pour pouvoir passer l'examen pratique, il faut avoir obtenu l'examen théorique général du permis de conduire (code de la route).

Le nombre maximum de présentation à l'épreuve pratique est de 5 sur une période de 5 ans à compter de la réussite de l'examen théorique général du permis de conduire.

Concernant l'épreuve finale (pratique), lorsque le moniteur dira à l'élève qu'il est prêt et que l'élève se sentira prêt à passer cet examen et selon les places attribuées par l'Etat à l'école de conduite, le formateur communique à l'élève le lieu, la date et l'heure de l'examen.

La notation à l'examen.

L'expert évalue l'élève sur 4 niveaux de notation : niveau 0 (une composante de la compétence n'est pas acquise et incapable d'être restituée), niveau 1 (compétence en cours d'acquisition mais mal maîtrisée), niveau 2 (compétence acquise), niveau 3 (compétence correctement et régulièrement restituée).

L'erreur éliminatoire entraîne obligatoirement l'échec à l'examen, qu'elle ait ou non nécessité une intervention physique ou verbale de l'expert.

Le candidat devra obtenir au moins 20 points sur 31 pour réussir son examen.

La finalité.

Si l'élève échoue, le formateur propose selon les capacités de l'élève, la conduite supervisée.

Si l'élève est admis, on lui remet l'enquête de satisfaction afin de recueillir ses impressions, en lui souhaitant bonne route.

L'après.

On propose dans notre établissement, la formation post-permis pour conducteurs novices, expérimentés ou bien nos Séniors. Ces formations comprennent des phases de conduite et d'animation en salle ou des ateliers en salle regroupant les différents thèmes de la sécurité routière, ou tout autres sujets. Ces stages permettent d'échanger sur l'expérience de la conduite de chacun, de rappeler les règles élémentaires de bases afin que chacun puisse circuler en toute sécurité.

Sur la base du volontariat, les jeunes conducteurs qui acceptent cette formation verront leur période probatoire raccourcie à deux ans au lieu de trois, si toute fois, aucune infraction n'a été commise.